

Air France, France Télécom, Edf-Gdf Privatisations NON, NON, NON !

Edf-Gdf, le refus des agents

Le gouvernement a affiché deux priorités dans son programme : réformer le système de retraite, et privatiser de grandes entreprises. Air France et France Télécom devraient passer à une privatisation totale et Edf-Gdf entrer dans le processus. Ce pourrait être un début avant d'autres : SNCF ou La Poste un peu plus tard.

Par leur vote le 9 janvier, les salariés d'Edf-Gdf ont envoyé un double avertissement sur les retraites et sur la privatisation. Le gouvernement a décidé de passer outre l'expression majoritaire du personnel. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une claire affirmation de la volonté de se battre, et que ce refus dresse un obstacle face à la politique que le gouvernement voudrait consensuelle.

Avec la privatisation de France Télécom et les dégâts économiques de sa transformation en multinationale, on voit les conséquences pratiques de l'ouverture du capital. Chacun sait que c'est ce que la direction d'Edf a commencé à faire. On peut aussi maintenant tirer le bilan de l'ouverture à la concurrence généralisée dans le transport aérien : pour les salariés d'Aom, d'Air Liberté et de combien d'autres compagnies dans le monde...

Pour le service rendu au public, le bilan est aussi très sévère : baisse de certains tarifs dans un premier temps, mais aussi de plus grandes difficultés pour les plus démunis comme pour les télécoms, et des problèmes permanents d'aménagement du territoire qui imposent des interventions régulières de l'Etat et des collectivités locales. Si Edf et Gdf étaient privatisées, ce serait la même chose. Alors, appuyons-nous sur les mobilisations du 1er février, sur les grèves qui ont déjà eu lieu dans tous ces secteurs pour construire un rapport de force tous ensemble...

A Edf-Gdf, la direction et le gouvernement veulent la privatisation. Le système particulier de retraites des agents est un obstacle à celle-ci, car trop coûteux pour une entrepri-

se qui doit se mettre en situation de séduire les marchés. Des négociations ont eu lieu sur ce sujet. L'accord signé par certaines fédérations et la direction sous la férule du gou-

vernement prévoit la sortie du régime spécial, et l'alignement sur le régime général dans le cas où celui-ci serait modifié. Mais majoritairement le personnel l'a refusé.

Ceux qui ont dit non

Les équipes syndicales, les syndicalistes, les agents qui se sont mobilisés pour refuser le relevé de conclusions propositions conjointes du gouvernement, du patronat et de quatre directions fédérales ont remporté une belle victoire. Malgré une considérable mobilisation de l'ensemble de la hiérarchie pour convaincre le personnel qu'il avait tout à gagner dans cet accord, malgré une considérable mobilisation de l'ensemble de la hiérarchie pour convaincre le personnel qu'il avait tout à gagner dans cet accord, malgré les prises de positions répétées des fédérations signataires du relevé de conclusions, malgré la confusion créée par les déclarations du secrétaire général de la CGT, le NON a réussi à l'emporter. Cette victoire est à mettre à l'actif de SUD Energie et de FO et des nombreuses équipes syndicales de la CGT, de la CFDT et de la CFTC, qui ont mené une réelle bataille politique pour arracher cette victoire.

La démocratie des salariés

Pourtant les manœuvres n'ont pas manqué durant toute cette période : faire croire que la négociation

n'en était pas une alors qu'elle durait depuis neuf mois; texte difficile à comprendre; signature de trois fédérations avant même la consultation; position de Denis Cohen (CGT) qui a réussi le tour de force d'obtenir que sa fédération ne prenne pas position au nom d'une démarche démocratique pure, et qui s'autorisa 48 heures avant la consultation, à appeler dans l'ensemble des médias à voter oui. Dans ce cadre, la consultation elle-même pouvait apparaître comme un piège. Obtenue grâce à la bataille des militants pour le NON, elle était conçue par le gouvernement, les directions et les quatre fédérations comme l'occasion de faire la preuve de la légitimité de l'accord.

Porte ouverte de la privatisation

Malgré les moyens déployés par les partisans du OUI, **une majorité d'agents se sont mobilisés pour le NON contre les dangers de cet accord** : remise en cause des prestations du régime des retraites qui « évolueront dans le cadre de la négociation de branche, à l'initiative des partenaires sociaux ou des

pouvoirs publics au regard des évolutions des régimes de retraite », modification de leur financement, permettant de faire sauter un des verrous permettant l'ouverture du capital, avenir du service public.

Défaite de Raffarin

La victoire du NON est à situer dans le prolongement du mouvement du 3 octobre qui, dans sa préparation, avait généré une mobilisation contre l'ouverture du capital des entreprises EDF et GDF. Ce NON, quoi qu'il en dise, met en difficulté le gouvernement, il met à l'épreuve la méthode Raffarin, l'oblige à dévoiler sa véritable nature anti-démocratique puisqu'il a décidé de passer en force, faisant fi de toute démocratie sociale. Il met à nu également les pratiques anti-démocratiques des fédérations qui refusent de respecter le vote des agents. Celles-ci n'ont pas retiré leur signature et ont repris de nouvelles négociations sur la base du relevé de conclusions.

Quelques mois pour se battre

Le gouvernement a annoncé l'adop-

tion de ses projets de loi sur les retraites et le changement de statut juridique des entreprises (préalable à la privatisation) pour juin et septembre. Ces quelques mois doivent permettre à tous ceux qui se sont battus pour le NON de préparer ces nouvelles échéances.

Il s'agit précisément de regrouper, de coordonner, de mobiliser l'ensemble des agents et des équipes syndicales afin de créer un front s'organisant, y compris dans la grève, jusqu'au retrait des projets du gouvernement.

Nous savons que l'ouverture du capital, la privatisation d'EDF-GDF, entraînera la remise en cause des missions de service public, telles que la péréquation tarifaire, la proximité (fermeture d'agences, suppressions de postes), l'égalité de tous les citoyens et l'accès pérenne de tous à l'énergie.

Le NON du 9 janvier est un appui pour toutes les revendications des salariés des industries électriques et gazières mais aussi pour les salariés des autres secteurs professionnels.

Questions à Michel Husson du conseil scientifique d'Attac

Quelle est la logique du mouvement de privatisation ?

Déjà, ce qui frappe, c'est son caractère universel. On peut aller dans presque n'importe quel pays du monde et là, quel que soit son niveau de développement, quelle que soit la situation particulière des services publics, on se trouve confronté à des politiques très semblables. Elles sont évidemment calibrées par les institutions qui les organisent, comme le FMI à l'égard des pays du Sud, ou la Commission européenne plus près de chez nous. Mais si l'on veut trouver un dénominateur commun universel, il faut alors parler d'une logique de marchandisation. Le grand projet du capitalisme est aujourd'hui de se débarrasser de toutes les contraintes qui lui ont été imposées et qui font qu'un certain nombre de besoins sociaux ne sont pas satisfaits sur le mode marchand. Cela va de la tarification du timbre-poste à la retraite par répartition, et cela inclut aussi le travail, que l'on veut « flexibiliser », et même le vivant sur lequel on dépose des brevets. Tout ce qui peut l'être doit devenir ou redevenir un marchan-

dise, donc susceptible de faire du profit.

Que penser alors des justifications données aux privatisations ?

La privatisation, c'est la concurrence et la concurrence c'est l'efficacité, voilà l'argument principal. Evidemment, si par efficacité on entend la possibilité de faire du profit, alors la privatisation s'impose. Mais si l'efficacité est définie comme la capacité de répondre à un besoin social, alors la privatisation n'est décidément pas la bonne réponse. L'exemple le plus dramatique, c'est les médicaments contre le Sida: l'efficacité marchande, c'est vendre au prix fort aux malades qui peuvent payer; l'efficacité publique, c'est soigner au mieux le plus grand nombre. Que l'on ne vienne donc pas parler d'absence d'alternatives: elles sont au contraire très claires.

Un autre bon exemple est celui des trains anglais: on a privatisé les lignes, mais personne n'a voulu prendre en charge les dépenses d'entretien et de signalisation. Résultat: un fonctionnement chaotique et la multiplication d'ac-

cidents, si bien que, maintenant, presque tout le monde est pour la renationalisation. Débâcle argentine, coupures d'électricité en Californie, hausse des tarifs, la liste est longue des expériences concrètes. La privatisation est en outre un formidable vecteur d'inégalités, comme l'ont bien compris, en Bolivie, les habitants de Cochabamba qui se sont mobilisés avec succès contre la privatisation de l'eau. L'autre justification invoquée, celle des innovations technologiques, a fait en partie long feu avec la fin de la « nouvelle économie ». Certes, ces mutations rendent plus faciles les privatisations mais ne les justifient pas en tant que telles. Même sur ce terrain, il faut combattre l'idée selon laquelle la privatisation serait moderne et les services publics archaïques. Le progrès social est toujours passé par des contraintes mises au fonctionnement du capitalisme, dont il veut se défaire aujourd'hui. Il s'agit là d'une véritable entreprise de régression sociale contre laquelle on combattrait d'autant mieux que l'on renouvellerait la conception des services publics, conçus comme les moyens de rendre effectifs les droits sociaux.

Transport aérien : des compagnies « aux os de verre »

Le transport aérien est soumis à la concurrence depuis plusieurs années. Comme dans d'autres secteurs, cette concurrence a été créée de façon artificielle, pour faire entrer le secteur privé dans une ac-

tivité largement dominée par les anciennes grandes compagnies nationales. Le bilan est maintenant sévère pour les compagnies mais avant tout pour les salariés.

La concurrence contre l'emploi

La situation internationale du transport aérien montre à quoi mène la main-mise des actionnaires privés dans ce secteur.

Plus de 100 000 licenciements dans les compagnies américaines; United Airlines, la deuxième compagnie mondiale en faillite; en Europe, le crash de Sabena, Swissair, Olympic Airways; Air Lib en survie précaire et des dizaines de milliers de suppressions d'emplois...

Ces plans de licenciements ont tous commencé avant le 11 septembre et ont été seulement accélérés par les attentats contre les Twin Towers.

Restructurations

Depuis une quinzaine d'années, pour en faire des sources de profits financiers, les compagnies aériennes sont en restructuration, partout dans le monde. Les étapes sont partout les mêmes: mise en concurrence sur une même ligne de plusieurs compagnies, privatisations, regroupement dans une alliance internationale, filialisation ou sous-traitance du maximum de secteurs, abandon de lignes intérieures au profit de compagnies à bas coûts (« low cost »).

Un secteur pas assez rentable ?

La raison est simple: le taux moyen de profit est faible dans le transport aérien (2 à 4 % du capital investi), trop faible pour les carnassiers capitalistes. Dans la pharmacie, par exemple, le taux est largement supérieur à 12%. Si des compagnies comme Easy Jet ou Ryanair arrivent pendant quelques années à des taux comparables, c'est en décollant d'aéroports où elles ne paient pas de taxes, en comprimant les effectifs, en faisant tourner au maximum leurs avions. Ces solutions n'ont évidemment qu'un temps... Mais vouloir imposer les mêmes taux aux grandes compagnies (British Airways, par exemple), ne peut passer que par une solution: rémunérer les actionnaires avant d'investir. Dès lors, les compagnies sont obligées d'emprunter pour acheter des avions, de s'endetter et même d'hypothéquer les avions car les prêteurs n'ont guère confiance dans les compagnies. L'autre solution est évidemment de presser au maximum les salaires et les effectifs. Les compagnies aériennes deviennent vite des entreprises aux « os de verre » qui se brisent au moindre retournement de conjonction.

Air France contre la privatisation

Air France a échappé à ce scénario catastrophe jusqu'à ce jour. Car elle a pu utiliser l'essentiel de ses ressources dans l'investissement, avec un faible endettement.

Raffarin et Spinetta promettent aux salariés d'Air France un avenir que ceux-ci ont chaque jour devant les yeux en voyant leurs collègues de British Airways, d'Air Lib' ou d'Alitalia: devenir une « variable d'ajustement », pour contenter les gros actionnaires qui tiendront les rênes de la compagnie.

Un service de transports pour les usagers

Raison de plus pour ne pas se laisser faire et imposer le maintien de la compagnie publique. Et la leçon des déréglementations américaines depuis vingt ans montre que l'usager n'est pas gagnant: après un temps, une ou deux compagnies maximum s'installent sur une destination, les tarifs augmentent à nouveau, le nombre de fréquence baisse, et les destinations secondaires disparaissent ou atteignent des prix astronomiques...

L'emploi et le service: deux bonnes raisons de continuer à se battre contre la privatisation.

Dans le Rail

Le 15 mars 2003 le fret ferroviaire sera ouvert à la concurrence en Europe. Pour beaucoup les jeux sont déjà faits. Pourtant, 20 ans de déréglementation dans les services publics partout dans le monde sont un échec. On peut dès aujourd'hui imaginer et refuser les conséquences de la libéralisation du rail en Europe.

La concurrence sur le dos des cheminot-es...

La course à la compétitivité a déjà commencé à la SNCF. Le projet industriel 2003/2005 indique pour les grandes lignes et les trains régionaux « des coûts de production élevés » et considère que la traction représente « des coûts élevés pour les activités ». Ainsi, dès avant l'ouverture à la concurrence, la première conséquence est la mise en place de coupes claires dans les investissements. En parallèle la SNCF utilise ses filiales pour contourner le statut des cheminot-es. Avec la société EFFIA, ce sont des CDD qui font l'accueil en gare. En Lorraine, c'est VFLI (Voies Ferré locales et Industrielles), filiale SNCF, qui embauche des retraités pour faire circuler des trains. Heureusement, la mobilisation unitaire des cheminot-es a réussi, pour l'instant à stopper cette aventure libérale.

...et des usagers

On a vu ce que la libéralisation du rail donne en Angleterre où le train est 60% plus cher qu'en France. Aujourd'hui, la SNCF arbitre les priorités de circulation sur des critères de bon sens: les transports de personnes sont prioritaires sur les marchandises. Demain, avec la libéralisation du fret, ce seront les trains les plus juteux qui seront prioritaires: la priorité aux trains privés d'IKEA sur les TER. Et tout le monde connaît les conséquences sur la sécurité lorsque l'objectif prioritaire est de faire du bénéfice. Là encore, l'exemple anglais se passe de commentaires.

La concurrence conduira à la privatisation du rail.

Avec l'arrivée de la concurrence, les entreprises privées laisseront les marchés les moins rentables à la charge de la collectivité: on privatise les profits et on socialise les pertes. Cette braderie de pans entiers de la SNCF a déjà commencé. La SHEM, qui produit 20% d'électricité, vient d'être cédée au groupe SUEZ. Eurostar vient d'être transformée en société anonyme et après mars 2003 c'est la filialisation du fret qui est envisagée...

Réagir unitairement

Dans une déclaration commune, la totalité des organisations syndicales de la SNCF a décidé de mener des actions contre l'ouverture du fret à la concurrence. C'est le soutien de l'opinion publique à cette lutte des cheminot-es qui sera déterminant. Alors disons-le haut et fort: lutter contre la concurrence dans les services publics c'est lutter contre leur privatisation et leur disparition.

France Télécom : changer la fin du film

Un mauvais film a commencé il y a plusieurs années. L'illusion d'une privatisation douce pouvait exister à l'extérieur de l'entreprise.

Le réveil a été brutal cet été avec l'effondrement des cours de Bourse. Aujourd'hui le gouvernement et la direction de l'entreprise

ne renoncent pas, ils veulent au contraire accélérer la privatisation de l'entreprise.

La multinationale en folie

1996: deux lois étaient votées, ouverture à la concurrence et privatisation. En 1997, première ouverture du capital.

A partir de ce moment, c'est la course aux acquisitions à l'étranger: France Télécom est déjà présent en Argentine, au Mexique. Mais la poule aux œufs d'or c'est l'Europe avec le développement des mobiles. Il s'agit donc d'acheter des entreprises en Europe qui permettent de se placer sur ce marché. Et pour continuer, il faut aussi être dans la course technologique, ce qui veut dire acheter les licences pour les mobiles de troisième génération. C'est cet enchaînement qui a conduit à l'endettement actuel à hauteur de 70 milliards d'euros. Le rachat d'Orange, à lui seul, a coûté 35 milliards d'euros. Dans cette période, la logique financière battait son plein, l'action passait de 27 euros, son cours d'introduction jusqu'à 217 euros, ce qui en a rajouté au prix des acquisitions.

Retournement de la Bourse

Il a suffi que les incertitudes sur la troisième génération de mobiles s'installent pour que toute cette py-

ramide s'effondre. Le nombre d'emplois qui ont été détruits dans cette période est considérable: emplois chez les opérateurs, emplois dans la sous-traitance, emplois chez les équipementiers.

Et pourtant les télécommunications restent un secteur en développement, un secteur de plus en plus décisif pour l'organisation de la société. Cette crise est donc belle et bien liée à la privatisation qui a eu lieu dans tout le secteur.

L'Etat sauveur du marché ?

Evidemment l'Etat est appelé à la rescousse parce que les télécommunications sont trop importantes pour le développement industriel, l'aménagement du territoire, l'éducation... Résultat pratique, de conférence interministérielle en réunions gouvernementales, l'Etat tente de trouver des solutions pour que l'ensemble du territoire soit équipé en mobiles, et en internet haut débit. Les investissements devraient, cette fois-ci, être pris en charge pour partie par les collectivités locales. France Télécom a payé grassement ses actionnaires, maintenant c'est l'Etat qui doit se porter garant de l'entreprise pour qu'elle ne tombe pas en faillite, et ce sont les collectivités qui doivent investir pour

qu'à nouveau les actionnaires privés puissent faire demain des profits.

Une facture qui s'alourdit

Dans le même temps, pour les usagers, certes certains prix ont baissé, mais dans le même temps, l'abonnement du téléphone fixe a considérablement augmenté comme le prix des communications locales, ce qui pose problème pour les plus pauvres d'entre eux.

Privatisation totale

Aujourd'hui, la direction de France Télécom avec le gouvernement ont annoncé la privatisation totale de France Télécom. Pour la mettre en œuvre au mieux, il s'agit de redresser la situation de l'entreprise, qui sinon ne serait pas vendable. Les solutions s'articulent autour de la garantie financière de l'Etat, de la baisse des charges de l'entreprise et de la confiance retrouvée des marchés. Les premiers résultats sont sans appels: suppressions massives d'emplois, licenciements dans les filiales, suppressions des contrats de sous-traitances et licenciements dans les entreprises prestataires, ventes des filiales et licenciements à l'étranger... Cela va continuer et

d'une manière ou d'une autre le statut de fonctionnaire qu'ont encore 80% des personnels devrait être remis en cause. Le marché est pour l'instant satisfait et remonte doucement.

Mais les analystes financiers le disent eux-mêmes. Aujourd'hui le marché a confiance parce que l'Etat a donné des garanties, qu'en sera-t-il demain dans une entreprise totalement privée?

La mobilisation

Les personnels quel que soit leur statut n'ont plus aucune confiance dans les plans proposés par la direction. Ils savent que le redressement ponctuel de l'entreprise se fera sur leur dos. Ils savent que lorsque la privatisation totale sera faite, leur situation sera plus difficile et le service rendu au public très loin de ce à quoi ils sont attachés.

Le 26 novembre 2002, la grève a été majoritaire à France Télécom, à l'appel de l'ensemble des syndicats. Les personnels ont montré qu'ils sont aujourd'hui disponibles pour de nouvelles actions dans la maison mère comme dans les filiales et de façon coordonnée avec les autres entreprises de services publics.